Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Difficultés financières et suspension de mensualités

Par Visiteur

Bonjour,
J'ai de grosses difficultés financières actuellement suite à des problèmes de santé et à une diminution de revenus. J'ai plusieurs crédits personnels et revolving. Je n'ai pas encore de rejets de prélèvement. Ma situation va s'arranger suite à la vente d'un terrain qui va me permettre de repartir à zéro. Je voudrais demander la suspension de mes mensualités pour 24 mois auprès du Tribunal, mais je ne sais pas comment faire car les organismes de crédits sont dans des départements différents.(6 en tout) Pouvez vous me donner la marche à suivre. Merci d'avance

---
Par Visiteur

Bonjour Madame

Ma situation va s'arranger suite à la vente d'un terrain qui va me permettre de repartir à zéro. Je voudrais demander la suspension de mes mensualités pour 24 mois auprès du Tribunal, mais je ne sais pas comment faire car les organismes de crédits sont dans des départements différents.(6 en tout) Pouvez vous me donner la marche à suivre.
Le souci est que vous n'êtes pas encore dans un situation problématique et cette situation va en outre être arrangée par la vente du terrain. De ce fait je crains fort que le tribunal rejette votre demande de report du paiement des sommes dues. En outre il convient de savoir que si le juge fait droit à votre demande il peut prescrire que les sommes correspondant aux échéances reportées porteront intérêt à un taux réduit .
Quoi qu'il en soit si vous souhaitez lancer cette procédure vous devez saisir le Tribunal d'instance du lieu de votre domicile.

Cordialement

Par Visiteur

Ma situation va devenir problématique dès le mois prochain. Mes problèmes de santé ne peuvent ils pas influancer le juge?

Par Visiteur

Bonjour Madame

Oui le juge pourra sans doute tenir compte de votre état de santé. Le souci est que vous ne pouvez saisir le tribunal pour une situation qui n'est pas encore avérée.

cordialement